

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 16/09/2014

Réception par le Prefet : 16/09/2014

Publication : 19/09/2014



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2014-8-6-2

Séance du vendredi 12 septembre 2014

### **AMENAGEMENT FONCIER C442 MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER DE BALLERSDORF**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU le titre II du livre 1<sup>er</sup> du Code Rural et de la Pêche Maritime,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-1-1-1 en date du 31 mars 2011 portant élection du Président du Conseil Général,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-1-1-4 en date du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU les délibérations de la Commission Permanente n° CP 2008-2-6-2 en date du 8 février 2008 portant constitution de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de BALLERSDORF, CP 2009-11-6-12, CP 2011-13-6-4 et CP 2014-6-6-2 portant modification de la constitution de la CCAF de BALLERSDORF respectivement en date du 4 septembre 2009, du 15 décembre 2011 et du 13 juin 2014,
- VU le courrier du Directeur Départemental des finances publiques du Haut-Rhin en date du 2 juin 2014,
- VU l'arrêté du Président du Conseil Général en date du 8 août 2014,
- VU le courriel du Bureau Foncier de MULHOUSE en date du 25 juillet 2014,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- prend acte du courrier du Directeur Départemental des finances publiques du Haut-Rhin en date du 2 juin 2014, de l'arrêté du Président du Conseil Général en date du 8 août 2014, du courrier de la Chambre Régionale d'Agriculture en date du 17 avril 2014 et du courriel du Bureau Foncier de MULHOUSE en date du 25 juillet 2014 par lesquels ces instances et personnes compétentes ont procédé aux désignations qui leur incombaient au sein de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de BALLERSDORF suite aux élections municipales de mars 2014 ou au remplacement de tout ou partie des membres dont la désignation relève de leur compétence ;

- décide de modifier la constitution de la CCAF de BALLERSDORF en conséquence, en modifiant le collège des fonctionnaires, du délégué du directeur départemental des services fiscaux et du Bureau Foncier et d'acter la nouvelle composition de la Commission qui est la suivante :

**ARTICLE 1<sup>ER</sup> :**

La composition de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de BALLERSDORF est modifiée.

**ARTICLE 2 :**

La commission est ainsi composée :

- \* Présidence :
  - M. Max HOFFNER, commissaire enquêteur titulaire
  - M. Gérard OUDIN, commissaire enquêteur suppléant
- \* M. le Maire de BALLERSDORF :
  - M. Bernard BOLORONUS
- \* Conseillers Municipaux désignés par le Conseil Municipal de BALLERSDORF :
  - M. Jean BUEB, titulaire
  - MM. David FINK et Denis BOURQUARDEZ, respectivement premier et second suppléant
- \* Membres propriétaires élus par le Conseil Municipal :
  - MM. Laurent WIEST, Claude MARTIN et Michel STUBER, titulaires
  - Mme Marie MARTIN et M. Christian HAENNIG, respectivement premier et second suppléant
- \* Membres exploitants désignés par la Chambre d'Agriculture :
  - MM. Jean-Claude WIEST, Jean-Luc HAENNIG, Denis NASS, titulaires
  - MM. Christophe GRIENEISEN et Jean HALTER, suppléants
- \* Représentant du Président du Conseil Général :
  - M. Alphonse HARTMANN, titulaire
  - M. Georges WALTER, suppléant
- \* Personnes qualifiées en matière de faune, de flore, de protection de la nature et des paysages :
  - MM. Jean-Paul LINDER, Raymond PRETAT et Bertrand IVAIN, titulaires
  - MM. Lionel PETER, Edmond HEROLD et Pierre KOEHL, respectivement leur suppléant
- \* Un délégué du directeur départemental des services fiscaux :
  - M. Rémy HUGUIN
- \* Fonctionnaires :
  - Mme Mireille LUX et M. Thierry SAUTIVET, titulaires
  - MM. Samuel AUDINOT et Eric LEVASSEUR, suppléants
- \* Le juge du livre foncier de la commune siège de la commission :
  - M. Jean-Jacques FARNY

- \* Le représentant du délégué territorial de l'INAO :
  - M. Gérard MEYER

A titre consultatif :

- \* Un représentant de l'administration chargée du contrôle de la réalisation de la déviation de la RD 419
- \* Un représentant du maître d'ouvrage de la déviation de la RD 419

### **ARTICLE 3**

Un agent des services du Conseil Général est chargé du secrétariat de la commission.

### **ARTICLE 4**

La commission a son siège à la mairie de BALLERSDORF.

### **ARTICLE 5**

Le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, le Maire de BALLERSDORF et le Président de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de BALLERSDORF sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée par voie d'affichage dans la commune concernée pendant quinze jours au moins et publiée au registre des actes administratifs du Conseil Général du Haut-Rhin.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a horizontal stroke across them, and a small 'N' at the end.

Charles BUTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions